



Le Canada au Conseil de sécurité de l'ONU 1989-1990

Monsieur,
Madame,

Le présent document sur le Conseil de sécurité porte sur la première moitié de 1990. Un document final portant sur les six derniers mois du mandat du Canada au Conseil sera établi en janvier 1991. Toutefois, étant donné les événements ayant suivi l'invasion du Koweït, survenue le 2 août dernier, nous avons inclus dans le présent cahier un résumé des activités spéciales menées au Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité a été très actif pendant le premier semestre de 1990; en effet, par suite de ses réussites - notamment en Namibie -, il s'est vu appelé de plus en plus à régler les conflits régionaux et à assurer l'expression juste et libre de l'autodétermination.

Le Conseil a surveillé les dernières étapes de l'accession de la Namibie à l'indépendance et approuvé à l'unanimité la requête de ce pays pour devenir le 160e membre des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité a utilisé un grand nombre des compétences acquises en Namibie pour observer les élections au Nicaragua. En février, la mission d'observation des Nations Unies (ONUVE) a collaboré avec l'OEA pour assurer la tenue d'élections justes et libres au Nicaragua. Peu après, le Conseil a élargi le mandat du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) pour lui permettre de surveiller le rapatriement et la démobilisation des membres de la résistance nicaraguayenne.

En outre, des plans ont été établis pour la supervision par l'ONU de la tenue d'un référendum au Sahara occidental, sous réserve d'un règlement négocié entre le Maroc et le POLISARIO.

Le Conseil a continué d'accorder la priorité au Moyen-Orient pendant la première moitié de 1990. Il a examiné de façon informelle les problèmes liés au peuplement des territoires occupés par des Juifs soviétiques immigrants. Il a reçu et étudié les propositions de l'OLP concernant le règlement par l'ONU du conflit israélo-arabe, et approuvé l'envoi dans les territoires occupés d'un représentant spécial du Secrétaire général chargé d'examiner la situation et de faire rapport au Conseil. Il a appuyé les efforts du Secrétaire général pour servir de médiateur au Liban et dans les pourparlers de paix entre l'Iran et l'Irak.

